

Groupe Front de gauche-Gauche citoyenne

Discours de politique budgétaire

Session du Conseil départemental du Puy de Dôme des 20,21 et 22 Avril 2015

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Cher-e-s collègues,

Avec le budget primitif 2015 qui vient d'être présenté, le département entre réellement dans l'austérité. Cette austérité nous conduit à n'abandonner aucune politique mise en œuvre par la collectivité mais à appliquer des diminutions de crédits dans chacune d'elles au risque de les vider de leurs objectifs et intérêts.

Depuis trois jours, délibérations après délibérations, la majorité a acté la baisse des interventions du Conseil départemental auprès des Puydômois-e-s dans de très nombreux domaines, des lignes budgétaires baissent ou disparaissent. Pour y parvenir, vous durcissez les critères des fiches d'aides, ou vous limitez les subventions, les partenariats et les publics

Pourtant, ces politiques mises en œuvre ont leur utilité. Elles soutiennent associations, comités et compagnies. Derrière ces structures, il y a surtout des emplois. Le secteur associatif subit de plein fouet un plan social, muet mais massif. On parle de 30000 suppressions d'emploi sur la France entière ; combien dans le Puy de Dôme ? Les collectivités sont les partenaires principaux de cet ensemble discret mais si indispensable par ses actions quotidiennes qui permettent aujourd'hui que le lien social ne se rompe pas définitivement avec une partie de nos concitoyens.

L'austérité appliquée aux collectivités locales ne redressera pas les comptes publics, au contraire, par le cercle vicieux qu'elle créera, elle augmentera le chômage et durcira, encore, la vie des femmes et des hommes de nos territoires.

« *There's no alternative* » arguait Margareth Thatcher, le gouvernement français s'en inspire chaque jour.

11 milliards d'euros !! Voilà la ponction que demande le gouvernement aux collectivités locales entre 2015-2017. Elle a une conséquence très concrète pour le Département. La dotation globale de fonctionnement diminue de 9.92 millions d'euros pour la seule année 2015. Cette baisse aura des conséquences néfastes pour l'investissement, les infrastructures de proximité et les besoins de nos populations. Voici un énième coup porté aux finances des collectivités locales.

En 2010, Nicolas Sarkozy avait déjà considérablement réduit l'autonomie financière des collectivités en supprimant la taxe professionnelle pour la remplacer par la Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) bien moins dynamique aujourd'hui.

Les recettes du département sont trop indexées sur l'activité économique et trop volatiles. Les droits de mutations en sont un exemple flagrant. Il est très difficile d'anticiper le montant de cette recette. Vous avez décidé de maintenir son taux plafond à 4,5% pour l'année 2015 comme vous l'avait permis la loi. La très grande majorité des départements a d'ailleurs décidé d'user de cette mesure. Sans être en accord ou en désaccord, nous voudrions surtout mettre en évidence l'absence d'alternative qu'offre le gouvernement.

La taxe sur le foncier bâti reste donc la dernière recette dynamique. Vous avez décidé de ne pas augmenter le taux sur le foncier bâti pour la troisième année consécutive. Nous approuvons cette décision.

Une augmentation aurait constitué une « double peine » pour la population qui est déjà touchée par la politique nationale, avec les différentes hausses des taux de TVA, le gel des salaires des fonctionnaires, les pensions de retraite amputées de plusieurs dizaine d'euros.

Nous pensons également que l'an prochain ou l'année suivante, vous ne pourrez faire l'économie d'une augmentation des impôts, comme y sont déjà obligées de nombreuses municipalités.

Nous n'entendons pas non plus laisser dire que la France n'a plus d'argent pour subvenir aux besoins les plus fondamentaux de tous, comme ceux auxquels doit répondre notre département quand, dans le même temps, on ne fait rien, ou si peu, pour aller chercher les dizaines de milliards d'euros qui s'enfuient, année après années, vers les paradis fiscaux. François Hollande s'était engagé à proposer une grande réforme fiscale plus juste pour favoriser la redistribution des richesses. Cette mesure s'est évaporée comme pratiquement toutes les mesures de gauche contenu dans son programme de 2012.

Enfin, comment ne pas aborder la non-compensation des transferts de compétences des lois de décentralisation successives qui pèsent fortement sur le fonctionnement des collectivités locales. L'apport financier de la CNSA concernant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie n'est que de 30.6% aujourd'hui alors que l'Etat s'était engagé à hauteur de 50%. Depuis 2008, le département supporte l'envol du nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active sans réelle ressource supplémentaire avant ou après l'élection présidentielle de 2012. En décembre 2014, L'Etat devait 255 millions d'euros au département du Puy de Dôme.

Dans ce contexte, de recul historique des recettes fiscales et des marges de manœuvre financières des collectivités, l'objectif principal affiché dans votre document est de contenir les dépenses. Vous le précisez à la page 29 du document, je cite « *le volume des dépenses de fonctionnement et d'investissement constitue donc le seul levier budgétaire.* » Cela a le mérite d'être clair et la feuille de route de la majorité départementale s'inscrit dans ces lignes. Avec l'augmentation mécanique des allocations de solidarité, nous allons réduire notre implication auprès de nos partenaires. Nous ne pourrons mettre en œuvre que nos obligations légales dans les domaines de l'éducation, du social, des routes. Nous n'aurons plus la possibilité de mettre en œuvre une politique dynamique tournée vers les puydômoises et puydômois. Le département va devenir un guichet de prestations sociales sans les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une véritable politique d'action sociale créatrice de lien et d'insertion.

Comment poursuivre, aussi, l'investissement public, assuré à 70% par les collectivités locales. La baisse de 1,5 milliards d'euros de la Dotation Globale de Fonctionnement a déjà participé, selon l'INSEE, à une chute de 4,8 milliards d'euros pour l'investissement d'une seule année. Il faut une réelle réforme fiscale dont le but est de promouvoir et d'assurer l'égalité des territoires.

A travers ce budget, à quelle question devons-nous répondre. En tant qu'instance démocratiquement élue, acceptons-nous le racket des marchés financiers et de la commission européenne ? Cette question est plus importante qu'on le pense. Elle a le mérite d'être simple. En aucun cas, elle n'est simpliste. Elle traduit juste notre volonté de résistance à l'air ambiant.

Nous proposons donc d'inscrire les recettes départementales manquantes et dues par l'Etat, c'est-à-dire les compensations financières liées aux budgets de compétences que l'Etat se doit d'honorer. Face à ces recettes, nous proposons d'inscrire en dépenses des dispositifs permettant de mettre en œuvre une véritable solidarité des hommes et des territoires dans l'ensemble des champs de compétences des départements.

Notre résistance aurait pu se manifester si vous aviez donné votre accord pour voter le budget en déséquilibre ce qui aurait été un premier pas.

Monsieur le Président, mes cher-e-s collègues,

Si nous continuons dans cette voie, nous n'aurons plus les moyens financiers pour boucler un budget à l'horizon 2017. A quoi servira-t-il alors de faire de la politique lorsque le budget départemental sera géré par la chambre régionale des comptes. Est-ce que ceux qui nous gouvernent en ont conscience ? Nous pouvons espérer qu'ils finissent par nous entendre.

En attendant, il faut se mobiliser, dès maintenant et rechercher ensemble les initiatives et les énergies capables de débloquer cette situation.

Je vous remercie, mes cher-e-s collègues, pour votre attention silencieuse, respectueuse.